Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260402-CM202629-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 avril 2026 à 20 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 30 mars 2026

Le deux avril deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire. Patrick GUILLOUX, Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Lizig CLOAREC, Anna MERCIER, Claudie VASSEUR, Maxime TIREL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Serge OLLIVAUX

Absents : Olivier LE GALL, Mathieu LE GALL

Secrétaire de séance : Maxime TIREL

202629 – Commission de contrôle des listes électorales

Madame le Maire informe l'assemblée que la commission de contrôle des listes électorales est composée de

- **3 conseillers municipaux** appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de ladite commission
- **2 autres conseillers municipaux** : dans ce cas précis, 2 listes ont obtenu le même nombre de sièges. Aussi, en cas d'égalité en nombre de sièges entre plusieurs listes, l'ordre de priorité est déterminé par la moyenne d'âge la plus élevée des conseillers municipaux élus de chaque liste. Il convient de calculer la moyenne d'âge des personnes élues à la date du dernier renouvellement intégral, en dépit des éventuelles démissions ou remplacement intervenus depuis (moyenne d'âge des conseillers municipaux de la 2ème liste : 45.50 – moyenne d'âge des conseillers municipaux de la 3ème liste : 64)

Le maire, les adjoints ou conseillers municipaux titulaires de délégations ne peuvent siéger à la commission de contrôle

Aussi, sont nommés pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales : Franck HAMARD, Nolwenn BOHEC, Mathieu LE GALL, Serge OLLIVAUX, Nelly ROPARS

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN, Maire



Maxime TIREL
Secrétaire



Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 10 avril 2026
Et publication ou notification le 10 avril 2026

